



Cahier de formation

Cahier n°2—Décembre 2003

LES JUMELAGES

**Nous avons
tous à recevoir
les uns des
autres.**

QU'EST-CE QU'UN JUMELAGE ?

Le mot jumelage entre 2 entités, pris dans un contexte général, nous parle de partenariat, de mise en réseau, de collaboration et d'appui, de rapprochement et d'engagement solidaire.

En AIC, les jumelages ont été créés de manière spontanée, le plus souvent à l'occasion de rencontres de groupes ou de volontaires de culture et de pays différents. Rappelons-nous que la **solidarité** fut l'une des Lignes opérationnelles adoptées à l'Assemblée d'Assise en 1990. En 1994, l'AIC a franchi une étape importante en passant à la **Culture de la solidarité**. En 1998, nous nous sommes engagées à aller plus loin à la recherche de nouveaux moyens pour son application. Pendant l'Assemblée de 1998, une forme de solidarité a surgit des associations mêmes : des relations privilégiées se sont développées entre certaines équipes AIC de par le monde. Ces **initiatives de solidarité**, que l'AIC a nommé « jumelages », nous apparaissent comme des dynamiques à promouvoir et à encourager pour l'avenir.

SOMMAIRE

- ♦ Qu'est-ce qu'un jumelage ?
- ♦ Pour un jumelage efficace
- ♦ Et l'aide financière ?
- ♦ Un véritable échange ?
- ♦ Avantages que peut apporter un bon jumelage
- ♦ Fonctionnement pratique
- ♦ Une expérience concrète
- ♦ Exemples
- ♦ Conclusion
- ♦ Les jumelages AIC
- ♦ Fiche à remplir pour commencer un jumelage
- ♦ Fiche d'évaluation



Au fil des années, les appuis financiers octroyés par certaines associations aux groupes en difficulté se sont développés. Cette nouvelle démarche de collaboration solidaire au sein de l'AIC a ensuite évolué vers des échanges plus approfondis, dépassant l'aide matérielle ponctuelle. C'est ainsi que le jumelage est devenu un moyen d'échange d'expériences, de formation mutuelle, d'appui solidaire permettant une collaboration plus étroite entre les volontaires elles-mêmes et une connaissance réciproque des deux pays partenaires.

L'expérience nous montre que les jumelages se concrétisent dans différentes démarches :

- aide matérielle
- formation
- liens d'amitié
- échanges d'expériences
- co-responsabilité d'un projet défini
- visites
- connaissance réciproque des pays concernés et des richesses culturelles
- échanges interculturels

La rencontre entre associations a évolué jusqu'à constituer un élément fondamental dans la croissance et la maturation de nombreuses équipes AIC. Parfois, les associations ont réussi un véritable échange de formation et d'appuis très divers et concrets, malgré les différences de langues et même le peu de ressources financières des deux partenaires. D'autre fois, des jumelages se sont limités à un appui essentiellement économique, un coup de pouce indispensable au démarrage de petits projets qui, sans ce soutien, n'auraient peut-être jamais vu le jour. Tout en reconnaissant malgré tout l'importance d'aller au delà de l'aide financière.

Les expériences vécues sur le terrain renforcent l'aspect de formation des volontaires à travers la connaissance d'autres méthodes de travail, la reconnaissance du rôle fondamental de l'auto promotion et de l'empowerment dans les projets jumelés, l'impulsion à une évaluation de son action, l'insertion dans la vie internationale... Parallèlement, elles favorisent l'auto-estime des volontaires, des groupes ou des associations qui, se sentant soutenus, se sentent également reconnus dans leurs actions. Ces appuis se répercutent, non seulement dans les associations jumelées, mais également dans toute l'AIC, soit par le biais de l'effet multiplicateur des actions et des projets, soit car l'enrichissement de certaines associations représente toujours un enrichissement de la totalité.

POUR UN JUMELAGE EFFICACE

Pour que les jumelages s'inscrivent réellement dans un esprit de solidarité et aboutissent à une véritable promotion des groupes qui y participent, il est important de prendre en compte quelques idées fondamentales qui devraient guider toute équipe désirant s'engager dans un jumelage.

1) Répondre à une attente réciproque

Un jumelage doit répondre à une attente concrète des 2 parties. Il peut s'agir d'un projet concret de terrain, d'un projet de formation, d'un appui pour l'organisation de l'association, d'un échange de savoir-faire, etc.

Le concept de réciprocité prend ici toute son importance : chaque partie doit s'interroger sur sa demande et son apport car chacun devient partenaire de l'autre.

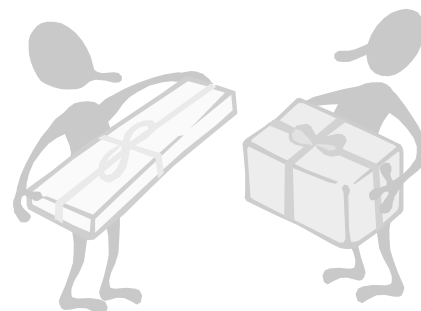
Il est important :

- ♦ d'éviter qu'une association ne soit dépendante financièrement d'une autre, affectant ainsi son développement et sa propre prise en charge,
- ♦ d'éviter un appui exclusivement d'assistance, pouvant entraîner une relation donateur/assisté qui ne favorise pas l'auto promotion
- ♦ de prévoir l'évaluation périodique et le suivi

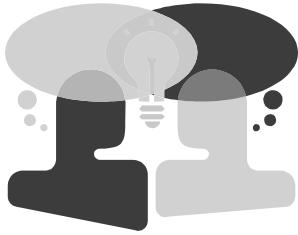
2) Préciser clairement les objectifs et la durée

Il existe des objectifs différents :

- ♦ Appui à court terme, pour promouvoir le démarrage d'un projet concret, d'une nouvelle équipe ou association, ou lors d'une situation particulière, une catastrophe naturelle ou une difficulté passagère.
- ♦ Echanges à long terme, dans le but de comprendre les différents aspects de la vie de l'association, ce qui implique de maintenir des contacts plus permanents.
- ♦ Objectifs de formation : favoriser la formation mutuelle par des échanges d'expériences, source d'enrichissement culturel pour les deux parties.



« Le concept de réciprocité prend ici toute son importance. »



L'effort pour comprendre l'autre est déjà un petit pas qui nous aide à développer le sens de co-responsabilité, la solidarité, la tolérance, l'esprit d'accueil et donc à travailler pour la paix.

Objectifs spécifiques tels que :

- ♦ Approfondir la culture de l'autre
- ♦ connaître d'autres méthodes de travail
- ♦ faire un projet dans son environnement local pour les immigrants du pays jumelé, etc.

3) Approfondir la connaissance mutuelle

Pour bien fonctionner les jumelages requièrent une bonne connaissance mutuelle qui prend en compte les deux parties :

- ♦ les valeurs, la spiritualité, la culture du partenaire et les traditions ayant souvent des racines historiques,
- ♦ le contexte social, politique, économique et religieux,
- ♦ les problèmes prioritaires de la pauvreté dans son environnement local,
- ♦ les collaborations et réseaux dans lesquels l'association est intégrée ou pourrait s'intégrer
- ♦ la façon de travailler et de mener un projet

L'effort pour mieux connaître un autre pays, une autre association AIC et se sensibiliser à ses problèmes et à ses pauvretés est déjà un petit pas qui nous aide à développer notre sens de co-responsabilité et de solidarité, la tolérance, l'esprit d'accueil et donc à travailler pour la paix dans le cadre des Lignes opérationnelles.

Dans un jumelage réussi, il y a une volonté d'en savoir plus sur la culture de l'autre, sur les pauvretés auxquelles il veut répondre, sur sa façon de mener un projet, de faire face aux problèmes. Il arrive souvent que l'une des deux associations ait plus d'années d'expérience, ce qui ne la rend pas pour autant supérieur ; l'association plus jeune pouvant apporter un regard neuf, révéler plus de créativité, qualités qui tendent à s'estomper avec le temps.

Si des contacts solides s'établissent, le jumelage peut continuer même lorsque le financement n'est plus nécessaire.

4) Etablir et maintenir une communication efficace

- ♦ Entre les deux associations : définir le mode de communication et la fréquence des contacts ; être attentif à ne pas interrompre ces contacts.
- ♦ avec l'AIC : envoyer la fiche d'information au début du jumelage et envoyer la fiche d'évaluation chaque année. Ne pas hésiter à demander tout renseignement.

Faire part à l'AIC des expériences positives et les difficultés est très important. Celles-ci peuvent être diffusées et servir à d'autres associations.

5) Prévoir une évaluation périodique des actions et des résultats du jumelage en cours.

- ♦ Utiliser la fiche d'évaluation (en annexe à ce Cahier de formation)

ET L'AIDE FINANCIERE ?

Même si l'apport financier est souvent présent dans les relations de jumelages, il ne doit pas engendrer une relation à sens unique. Comme dans tous rapports humains, la personne qui reçoit a toujours quelque chose à offrir en retour, en plus de sa gratitude. Ainsi en AIC, l'association qui se voit aidée doit comprendre qu'elle a aussi quelque chose à partager. Toutes les associations sont en réalité égales et riches de leurs identités respectives parce qu'elles sont guidées par l'Esprit qui depuis plus de trois siècles suscite en elles ce désir de se connaître et de partager. Bien au-delà des coûts d'un projet, n'est-ce pas l'ambition de venir en aide aux personnes dans le besoin qui nous permet de détecter à travers nos rencontres avec les pauvres, la plus grande richesse spirituelle liée à la plus grande pauvreté matérielle ?

L'aide financière doit aussi être basée sur la confiance entre les équipes jumelées. Il appartient à chaque partie de favoriser ce climat de confiance, gage de durabilité du jumelage.

Comme dans tous rapports humains, la personne qui reçoit a toujours quelque chose à offrir en retour, en plus de sa gratitude.



UN VERITABLE ECHANGE ?

L'AIC Madagascar travaille en partenariat surtout avec deux associations européennes, AIC-France et AIC-Italie. Plusieurs jumelages existent entre ces pays. Nous vous présentons une réflexion de Rose de Lima Ramanankavana, présidente nationale de l'AIC Madagascar et vice-présidente de l'AIC, qui peuvent nous éclairer sur le sens de l'échange.



Si nous n'étions pas certaines « d'apporter beaucoup pour ces équipes » nous aurions sûrement pensé que le jumelage n'est pas équitable et nous aurions eu honte du déséquilibre.

L'aide en terme financier est considérable et nous permet de multiplier des actions que n'aurions jamais pu réaliser seules : cantines scolaires pour des centaines d'élèves 12 mois par an, depuis tant d'années, sans avoir jamais fermé un seul jour par manque de moyens, aide aux orphelins, empowerment un handicapé, vêtements chauds pour l'hiver, médicaments, salaires des moniteurs depuis le début du projet, constructions de cases en matériaux locaux pour les mères, formation pour les mères et pour les enfants. Bref, de l'aide concrète, visible, palpable et immédiatement fonctionnelle. Du matériel. Mais du matériel qui sauve. Seulement voilà, l'aide que nous apportons est d'un tout autre ordre et ne se comptabilise point.

« Tout ce que nous faisons autour d'un jumelage est indispensable, maillons innombrables d'une chaîne infinie ».

Donner la certitude à quelqu'un qu'il est utile, voire indispensable, lui faire savoir que les médicaments qu'il a offerts ont servi à rendre la vie, la santé et la joie à tant de bébés, lui signifier que des centaines d'enfants (231 exactement) mangent tous les jours à midi le seul repas consistant qu'ils auront dans la journée, lui montrer qu'une famille entière habite maintenant entre quatre murs fermés par une porte avec une clé et peut recevoir des gens comme tout le monde. Toutes et autant d'autres petites choses qui valent dans la vie de tellement nombreuses personnes. Tout cela n'est pas rien et a permis, nous en sommes certaines, l'« empowerment » de nos amies françaises et italiennes et aussi de toute l'AIC, à travers de la connaissance du chemin de ces associations.

Le jumelage est un moyen concret de diviniser nos actes les plus quotidiens. Car tout ce que nous faisons autour du jumelage (conception du projet, secrétariat, offre d'un

euro,, envoi de lettres, lecture du Bulletin, cuisson du repas, marché, repassage d'une blouse scolaire, vaisselle....) tout a été utile et indispensable, maillons innombrables d'une chaîne infinie. Si l'un ou l'autre n'avait pas accompli sa part de travail, la machine se serait arrêté. Rendons en grâce à Dieu car depuis, la machine a toujours tourné et tourne de plus belle car nous toutes, volontaires et bénéficiaires, concernées par le jumelage avons contribué à la faire tourner. Et n'oublions jamais que si jumelage sous-entend au moins deux ou trois entités, Jésus nous a déjà signifié qu'il serait « au milieu d'eux. Tout ne peut donc qu'aller. Car faisant du jumelage, nous faisons la volonté du Père d'être « un » !



AVANTAGES D'UN JUMELAGE BIEN REALISE

Un jumelage est une pratique importante pour améliorer la formation tant au niveau individuel qu'au niveau d'une équipe ou association.

♦ Formation des volontaires

Suivant les nécessités qui se manifestent tout au long de la collaboration entre les deux associations, l'échange au niveau de la formation s'avère souvent nécessaire et profitable. Il se fait par l'échange de documents, l'échange systématique de savoir-faire et d'expériences vécues. L'expérience montre que tout ceci est stimulant et très enrichissant pour les deux partenaires.

Particulièrement importante est la formation à l'application des Lignes opérationnelles, qui doivent toujours être prises en compte dans la réalisation d'un jumelage.

Les Responsables nationales des jumelages et du Service Projets peuvent stimuler, et accompagner le chemin des équipes jumelées vers une véritable application des Lignes opérationnelles à travers l'échange et la diffusion d'expériences et de suggestions pratiques. C'est une formation qui passe par l'action: elle est donc plus efficace.

La mise en évidence de l'autopromotion, de l'empowerment dans les projets jumelés, la croissance du sens de co-responsabilité des deux équipes poussent les volontaires à une évaluation de l'application de ces lignes dans leur propre action ;

**Les lignes
opérationnelles
doivent
toujours être
prises en
compte dans la
réalisation d'un
jumelage.**



Les jumelages se sont révélés être un moyen exceptionnel de formation à l'internationalité un des points forts de l'AIC.

évaluation qui peut les aider à prendre conscience de la nécessité d'une transformation de leur action.

Les volontaires qui participent au jumelage se forment ainsi à mieux comprendre et à mettre en pratique toutes ces idées ce qui facilite l'application des Lignes opérationnelles et une action plus efficace.

♦ **Formation à l'internationalité**

Les jumelages se sont révélés être un moyen exceptionnel de formation à l'internationalité, un des points forts de l'AIC. Ils développent le sens de l'appartenance. Cette formation se réalise à travers une expérience concrète, c'est donc un moyen très efficace pour compléter la formation théorique.

Le jumelage est en effet un exemple d'initiatives de travail en réseaux, une source d'échanges et de solidarité, le témoignage de notre appartenance à une grande famille internationale. L'implication de nombreuses volontaires de deux pays partenaires mène à la co-responsabilité pour plus de justice dans le monde, à la solidarité, la tolérance, l'esprit d'accueil et donc à travailler pour la paix dans le cadre des Lignes opérationnelles.

Différentes initiatives peuvent se mettre en place pour développer le sens d'appartenance à une association internationale : l'appui à l'organisation de réunions sur place, à des visites de formation, à la participation à des réunions internationales.

FONCTIONNEMENT PRATIQUE

Quelques règles pratiques pour le bon fonctionnement du jumelage

Quand on décide de commencer un jumelage, les 2 parties s'engagent à :

- ♦ **Répondre à une attente réciproque**, définir les objectifs et la durée du jumelage.
- ♦ **Nommer une personne responsable**, qui sera la personne de contact ; son nom sera signalé dans la fiche d'identification (en annexe à ce Cahier).
- ♦ **Informé le secrétariat AIC et la présidente nationale** en complétant et renvoyant la fiche d'identification (en annexe à ce Cahier).

- ♦ **Définir un mode de communication** : moyens de communication (courrier postal ou électronique, fax, ...), préciser les adresses et la fréquence des contacts, prévoir des visites et des contacts personnels si possible,...
- ♦ **Etablir et maintenir des contacts réguliers** avec l'équipe jumelée afin qu'il y ait une réelle connaissance mutuelle : description de son équipe, ses activités. Indiquer les pauvretés qui existent dans chacun des deux pays, les moyens mis en œuvre pour y répondre. S'informer réciproquement sur les événements qui font la vie de l'association.
- ♦ Ecouter, rechercher, étudier, se consulter avant d'agir.
- ♦ **Envoyer un rapport d'activité** de son jumelage chaque année à l'équipe jumelée, au secrétariat AIC (ou à la responsable nationale des jumelages qui le transmettra à l'AIC) et à la présidente de son pays. (En cas d'oubli, la responsable doit le réclamer)
- ♦ Lors du soutien à un projet concret, l'équipe qui gère le projet doit **envoyer régulièrement une évaluation de l'action**. Indiquer où en est le projet, son évolution, les difficultés (voir en annexe la fiche Evaluation).

Mémo :

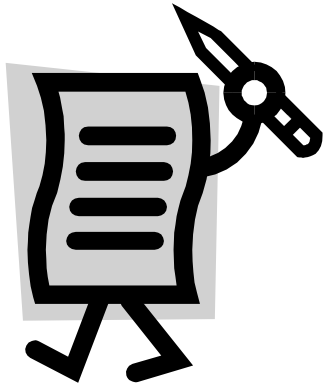
- Répondre à une attente réciproque,**
- Nommer une personne responsable,**
- Informer le secrétariat AIC et la présidente nationale**
- Définir un mode de communication ,**
- Etablir des contacts réguliers,**
- Envoyer un rapport d'activité,**
- Envoyer une évaluation de l'action.**

Pour le financement

Un financement doit répondre à une demande basée sur un projet concret. La demande de financement doit être justifiée par une information précise sur les besoins tant matériels qu'économiques à satisfaire, ainsi que sur les prix du matériel. Il est important que l'apport financier octroyé ne dépasse pas le montant demandé afin de ne pas créer un climat de dépendance et d'assistance. Une certaine rigueur des deux équipes facilitera le climat de confiance et la responsabilité assumée par chaque équipe.

L'équipe qui reçoit le financement s'engage à envoyer un accusé de réception des sommes reçues, les pièces justificatives des dépenses et des rapports financiers réguliers

L'équipe qui apporte un financement enverra l'argent au fur et à mesure du bon déroulement du projet ; une première tranche au démarrage de l'action, les tranches suivantes après réception des premiers rapports et justificatifs.



**Il est important
de respecter
les
engagements
pris lors du
démarrage du
projet et de
rédiger un
rapport
financier
justificatif de
l'aide octroyée.**

Les versements d'argent peuvent se faire directement d'équipe à équipe ou en fonction des circonstances particulières par l'intermédiaire de la responsable nationale des jumelages, des Filles de la Charité ou de Pères de la Mission.

Rôle du Service Projets

Le Service Projet a un rôle de formation des volontaires qui doit se faire à travers un accompagnement dans la formulation des projets, les rapports d'activités et l'évaluation.

Le Service Projets est présent pour soutenir les responsables nationales de jumelages et répondre à toute question sur le développement d'un jumelage.

Un tableau des jumelages est établi et constamment actualisé par le service Projets sur base des listes et rapports envoyés par les responsables de jumelages. Lors des réunions du Comité permanent de l'AIC, un compte-rendu des différents jumelages sera fait afin de diffuser les informations.

Suivi des projets

La fiche d'évaluation (voir en annexe) comprend deux parties, une évaluation du jumelage et une évaluation du projet concret.

Ce questionnaire devrait permettre aux volontaires locales de réfléchir à leurs démarches et d'assurer un suivi du projet à plus long terme.

On constate parfois qu'une fois l'argent versé, l'équipe qui a reçu le financement n'informe plus l'autre partie sur le suivi du projet. Il est important de respecter les engagements pris lors du démarrage du projet et de rédiger un rapport financier justificatif de l'aide octroyée.

Une expérience concrète

LA RESPONSABLE NATIONALE DES JUMELAGES - France

L'AIC-France possède une expérience riche et multiple des jumelages. Un certain nombre de groupes locaux proposent de financer des projets, tout en s'engageant dans un processus de jumelage. Les projets financés sont presque toujours de petits projets (entre 250€ et 1000€).

Tous les projets passent par la responsable nationale des jumelages, Myriam Cuchet, et c'est elle qui gère l'aspect financier des jumelages. Il existe un compte « jumelages » au service comptabilité des équipes Saint Vincent en France.

L'expérience de l'association AIC - France peut nous donner des suggestions, une méthode de fonctionnement.

Une responsable des jumelages est indispensable. A quoi s'engage-t-elle ?

1. Elle s'occupe de susciter des jumelages dans son pays

Elle propose des projets à financer aux équipes susceptibles d'être intéressées, ce qui suppose:

- qu'elle reçoit du Secrétariat AIC une liste des projets ayant besoin d'un jumelage
- que dans le pays les équipes qui souhaitent s'y engager soient connues.

Il peut être utile de s'adresser directement à ces équipes, mais cela toujours avec l'accord de la présidente nationale qui doit être au courant de tous les jumelages qui existent dans son pays.

La responsable doit donc :

avoir une bonne connaissance des équipes de son pays.

être en lien avec la Présidente Nationale et avec le Secrétariat international.

2. Elle a un rôle moteur essentiel en ce qui concerne la continuité des projets



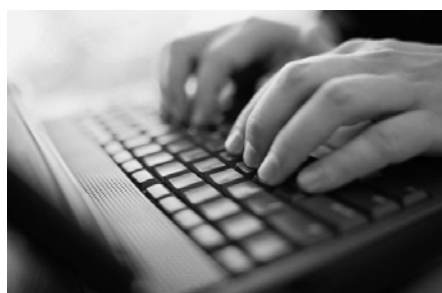
Quelques fois l'équipe aidée, lorsqu'elle a obtenu l'argent nécessaire à la réalisation de son projet, a tendance à consacrer toute son énergie au projet sans prendre le temps de correspondre avec l'équipe jumelée pour lui faire part de l'évolution du projet. La responsable doit rester en contact avec l'équipe aidée, la relancer pour qu'elle donne des informations. Elle doit communiquer toutes les nouvelles qu'elle peut recueillir respectivement aux deux équipes pour que la dynamique ne retombe pas ; elle doit les motiver pour qu'elles-mêmes établissent des vrais échanges entre elles.



3. Elle a un rôle de formation vis à vis des deux équipes

Elle doit faire prendre conscience aux deux équipes qu'il y a une richesse réciproque à correspondre, que les deux équipes sont dans un processus d'échange mutuel. Le jumelage ne se limite pas à un simple don d'argent. Ceci doit être explicitement souligné.

Rôle de formation à l'internationalité, spécialement auprès des équipes qui ont été fondées depuis longtemps (les nouvelles équipes ont souvent beaucoup plus conscience de la richesse de l'internationalité que les plus anciennes).



Rôle de formation vis à vis des deux équipes. La responsable nationale veille à ce que les projets présentés ne soient pas que d'assistance, mais vise aussi l'autopromotion. Si nécessaire elle aide l'équipe qui présente le projet à évoluer vers une logique de projet de développement. Elle sensibilise l'équipe qui soutient le projet à l'importance de l'autopromotion et de l'empowerment, non seulement pour le projet jumelé mais aussi dans son action concrète. Elle motive et aide les deux équipes à inscrire leur action dans le cadre des Lignes opérationnelles de l'AIC .

Exemples

1^{er} EXEMPLE : une association de France (Tarbes) et du Cameroun (Yaoundé)

« Le jumelage est un moyen pour mieux connaître la culture d'un autre pays : ceci nous permet de mieux accueillir ses immigrants »

Voici ce que nous confie une volontaire française :

« La responsable nationale proposa ce jumelage à notre équipe. La proposition a été discutée : le fait que nous parlions la même langue et que nous désirions élargir notre horizon par un jumelage étaient deux points positifs.

Grâce à l'arrivée d'un jeune Camerounais de Yaoundé dans une paroisse de Tarbes, un réseau de Camerounais s'est créé à Tarbes, réseau d'amitiés, de connaissance du pays, des coutumes etc. Après réflexion, une analyse détaillée, des conseils des Camerounais, la présence d'une religieuse à Yaoundé, le projet a été approuvé ».

Evolution du jumelage

Collecte de fonds : « nous y avons travaillé ensemble. Les Camerounais de Tarbes ont préparé un repas typique (poulet à l'arachide) et ont animé la messe de la journée.

En deux opérations de récolte de fonds, la somme demandée a été trouvée et envoyée via les Filles de la Charité ».

Les échanges entre les deux équipes se poursuivent sous forme de lettres, de fax et de photos.

Points forts

L'intégration des Camerounaises à notre paroisse de Tarbes

L'intégration de l'une d'elles dans notre équipe et sa joie devant la confiance qui lui est faite.

Points faibles

Le manque de connaissance sur l'avancement du projet à Yaoundé. Un retour d'information sur le suivi du projet est indispensable pour la motivation de l'équipe de Tarbes et la continuité du jumelage.

Ce jumelage montre une Application concrète de la 3^{ème} Ligne opérationnelle : Développer le sens de co-responsabilité sociale.

2ème EXEMPLE : l'association de France et de Madagascar

Accompagner le développement d'une nouvelle association

A l'AIC l'idée du jumelage (même s'il ne s'appelait pas encore comme ça) est née de la rencontre de deux associations de cultures très différentes : France et Madagascar. L'association française, motivée par les besoins immenses détectés, par l'énorme potentiel de l'association de Madagascar, s'est engagée à soutenir la formation des responsables et des volontaires en favorisant leur participation aux différents événements et séminaires internationaux. En même temps elle a commencé à financer des mini-projets de nutrition, alphabétisation et promotion sociale.

Voici le témoignage de Rose de Lima Ramanankavana, présidente nationale de Madagascar.

Les volontaires de l'AIC Madagascar et les Equipes St Vincent de France s'épaulent et se soutiennent depuis 1988. Au fil des années vinrent les aides grâce auxquels nous avons pu ériger par exemple le Foyer Ste Louise. Autre exemple, le soutien financier pour le paiement du salaire du moniteur du projet scolaire de l'AIC Manakara est viré périodiquement de manière semestrielle depuis 1992.

A partir de 1999, nous avons reçu une subvention substantielle pour nourrir les enfants dont nous nous occupons. Cette aide s'est également étendue à Anosizato, Ankadisoa et Fianarantsoa.

De nombreux petits projets sont soutenus par les équipes françaises (par exemple, en 1995, salaire d'un gardien de nuit et d'une cuisinière ainsi que celui de la fabrication de rafraîchissements pour deux ans ; 1998-2000, aide pour subvenir à la cantine scolaire de 160 enfants, frais de scolarisation des enfants de plusieurs groupes locaux ; en 2001, réponse à des urgences nouvelles en finançant le projet « un toit d'abord »).

Tout ceci a permis le développement de l'AIC Madagascar qui a fondé des nouveaux groupes dans d'autres villes et villages et consolidé les 13 groupes actuels.

En 1997 et en 1999, de **jeunes françaises sont venues travailler avec nos enfants** pendant un mois et demi, après un long travail de préparation de deux ans par échange de courriers. Ceci grâce à l'intermédiaire des équipières de France qui les ont orientées vers nos actions. Chaque fois, un lot très important de fournitures scolaires et de jouets nous ont été offerts, qui ont fait la joie de nos enfants. Très récemment une des jeunes françaises a proposé de rédiger son mémoire de maîtrise sur l'AIC !

En mai et juillet 2001 un **legs providentiel** a été octroyé à l'AIC Madagascar **grâce à l'appui des Equipes St Vincent de France.**

En 2000 et 2001 la Fédération française participe aux frais de déplacement de l'Animatrice régionale Afrique-Madagascar.

Lors de l'Assemblée des déléguées 2002, des volontaires de l'équipe locale Menton-France ont rencontré les participantes de Madagascar. Elles ont pris connaissance du projet de mères et enfants démunis de Fianarantsoa. Ne pouvant pas financer la scolarité de leurs enfants, ceux-ci mendient dans les rues. Un soutien sous forme d'un micro crédit a été apporté par l'équipe de Menton ; micro crédit qui a permis aux volontaires de Fianarantsoa d'acheter une grande quantité de riz à bas prix directement après la récolte et de le vendre au prix coûtant aux mères. Les mères peuvent revendre en petites quantités sur le marché à un prix plus élevé. Le bénéfice engrangé permet aux mères de nourrir leurs enfants, payer leur scolarité.

Le concept d'empowerment est bien présent dans cette initiative de jumelage. Les volontaires comme les mères sont devenues acteurs et partenaires du projet. Les volontaires sont responsables de la gestion du projet ; elles sont créées une action génératrice de revenus.

La lecture de cette longue liste de subvention, d'aides, de visites et de soutien des Equipières françaises et de l'AIC Madagascar sous-entend notre égale participation dans les relations humaines, amicales et fraternelles qui se sont nouées au fil des années. Car, comme l'ont signalé les jeunes qui nous ont visités : « nous avons donné beaucoup du point de vue matériel, financier, ainsi que physique ; mais nous avons reçu davantage sur le plan humain par l'amour que nous avons partagé, par ces trésors invisibles que nous avons puisé au contact des Malgaches et de Madagascar ».

3ème EXEMPLE : une association du Brésil et de Mozambique

Soutien à la formation d'une nouvelle association

Lors de l'assemblée de Nice, des rencontres ont vu le jour entre la présidente du groupe en formation du Mozambique et d'autres volontaires. Un échange plus profond est né entre une volontaire du Mexique, Graciela Rios et le groupe en formation.

Graciela Rios s'est rendue plusieurs semaines au Mozambique dans le cadre de la formation des volontaires, formation basée sur l'identité AIC, les lignes opérationnelles, les méthodes de travail en AIC , le travail sous forme de petits projets, la diffusion des documents AIC, ...

Le rapport de la présidente du Mozambique, Lidia Marquès, fait part de la création de nouveaux groupes après la visite de formation effectuée par Graciela, visite qui a enthousiasmé les volontaires. Actuellement, un processus de jumelage

se met en place entre l'association du Mozambique et une association de langue portugaise, celle du Brésil. L'échange sera surtout axé sur l'envoi de documents de formation traduits en portugais, l'envoi des bulletins en portugais, l'échange d'expériences de terrain, ...

Points positifs de ce jumelage :

La coresponsabilité est réellement vécue en AIC : prise de conscience que l'animation d'un nouveau groupe peut être assumée par toute (apport de Graciela Rios, mexicaine, en Afrique).

L'AIC est une grande famille et la langue n'est pas un frein.

L'AIC est un lieu d'échanges d'expériences, de compétences, d'informations et de formations.

Enrichissements respectifs de toutes les parties : trois cultures différentes vont y apporter leurs richesses particulières : Graciela du Mexique, les volontaires du Brésil, les volontaires du Mozambique. *Ce jumelage montre une application concrète de la 3ème Ligne : Coresponsabilité au sein de l'AIC*

Conclusion

Tout au long de ce Cahier, nous avons voulu montrer, comme nous le rappellent nos Lignes opérationnelles, que les jumelages:

- ♦ **Exigent un échange équilibré pour un développement réciproque**
- ♦ **Renforcent le sentiment de solidarité et d'appartenance à l'AIC**
- ♦ **Aboutissent à une compréhension mutuelle favorable à la paix.**

Les jumelages, initiatives nouvelles de solidarité en AIC, jouent aussi un rôle essentiel dans la formation des volontaires.

L'engagement de l'AIC pour promouvoir les jumelages et l'engagement des volontaires pour les réaliser suivant l'autopromotion et l'empowerment, nous amènent à imaginer pour le futur une vision de l'AIC dans laquelle nous pourrions vivre :

- ♦ **la co-responsabilité,**
- ♦ **la solidarité (dans une AIC solidaire, dans laquelle chacune est responsable des autres)**

et à avoir des associations

- ♦ **renforcées grâce à l'empowerment et au Renforcement institutionnel qui favorisent l'impact social;**
- ♦ **transformées et capable d'impliquer les destinataires dans la transformation de la société capable de promouvoir des réseaux de solidarité.**

Les jumelages AIC au fil des ans

Afrique

AIC Cameroun et AIC France

AIC Yaoundé – ESV Arques : Enfants Rwandais réfugiés orphelins

AIC Yaoundé Groupe Elig-Edzoa – ESV Neuilly : Installation de moulins au marché.

AIC Yaoundé – ESV Tarbes : Exploitation d'un moulin à 3 voies.

AIC Yaoundé - AIC France : Achat d'un terrain - Clôture du Terrain

AIC Yaoundé - AIC France : Animation du Cameroun

Bafoussam – AIC France : PIMES

AIC Cameroun et AIC Allemagne

AIC Foumban – AIC Allemagne : Palmeraie

AIC Cameroun – AIC Allemagne : Assemblée nationale

AIC Dschang - AIC Allemagne : Ecole maternelle

AIC Yaounde - AIC Allemagne : Soutien jeune fille handicapée

AIC Dschang – AIC Allemagne : Animation régionale

AIC Cameroun et AIC Italie

AIC Dschang – GVV Puglia : Porcherie

AIC Madagasacar et AIC France

AIC National - ESV Paris : Projet national de cantine scolaire

AIC Manakara - AIC France : Projets Enfants : stages de JEM (Jeunes en marche)

AIC Manakara - AIC France : Paiement salaire du moniteur

AIC Manakara - AIC France : Envoi de fournitures scolaires, vêtements, jouets et dons en argent pour les enfants de la cantine scolaire

AIC Manakara - AIC France : Un toit d'abord

AIC Manakara - AIC France : Micro crédit pour mères en difficulté

AIC Manakara - AIC France : Activités broderie par personnes handicapées

Vangaindrone – ESV Arès : Soutien frais scolaire

Vohipeno – ESV St Flour : Soutien frais scolaire

AIC Cathédrale – Equipe de Bastia : Scolarisation et cantine des enfants

Ambondro – ESV France : Animation et visites

AIC Fianarantsoa – AIC Menton : Micro crédit

AIC Madagascar et AIC Italie

AIC Fianantsoa - GVV Sardaigne : Cantine scolaire

Tolagnaro - GVV Puglia : Handicapés moteurs

Vangaindrano - GVV Puglia : Scolarisation et cantine scolaire

Amérique Latine

AIC Haïti

AIC Haïti - AIC République Dominicaine : Formation des volontaires et formation aux activités manuelles pour des ateliers de promotion de la femme.

AIC Haïti - AIC Suisse Genève : Projet de lutte contre la faim

AIC Costa Rica

AIC San Jose – AIC France : Ecole de prévention

AIC San José- AIC Panama : Echange d'expériences et de méthodes de travail - Formation

AIC Coban – AIC France : Aide pour la construction d'un foyer pour les personnes âgées

AIC Cuba

La Havane - AIC Espagne : Bourses de voyage pour participation à réunions AIC - Envoi de médicaments et de colis.

AIC Equateur

Bahia de Caraquez – AIC France : Reconstruction d'un Centre de promotion de la femme.

Europe

AIC Slovaquie

Krupina - AIC Belgique -AIC Allemagne : Rénovation de bâtiment pour accueil et formation professionnelle de jeunes filles orphelines.

Nitra- AIC Allemagne : Camp de vacances : participation de 3 jeunes volontaires pendant 5 années

AIC Ukraine

Panka- GVV Milano Italie : Construction du pont

Kharkov- GVV Milano Italie : Camps de vacances

Kharkov - AIC Allemagne : Camp de Vacances

Kharkov - AIC Paderborn : Envoi de machines à coudre, instruments de musique, ordinateur pour jeunes handicapées

Stara Krasnashzora - AIC Paderborn : Rénovation de la garderie

Stara Krasnashzora - AIC Paderborn : Cantine scolaire

Bukowina - GVV Italia : Divers petits projets

Davideny – AIC Paderborn : Entreprise agricole

Storozhynets – AIC Paderborn : Camps de vacances

Bukovina – AIC Allemagne : Divers petits projets

Snyatyn – AIC Paderborn : Internat pour enfants handicapés

Snyatyn – AIC Limburg : Internat pour enfants handicapés

Storozhynets – AIC Paderborn : Centre social

Stara Huta – AIC Paderborn : Cantine scolaire

Stara Krasnoszora - AIC Paderborn Chaussures et cantine scolaire

AIC Pologne

Rabka – AIC Paderborn Cantine pour personnes démunies

Asie

AIC Philippines - AIC Thaïlande : Échange d'information

AIC Japon – AIC Philippines : Soutien de projets à travers la fondation St. Louise de Marillac

**Fiche à remplir
pour commencer un jumelage**

Partenaire A

Partenaire B

- Association nationale
- regroupement régional
- groupe local
- Projet

Nom :

Siège :

Langue de contact :

Personne de contact: :

Communication par:

- Courrier - adresse :
- Fax n°:
- e-mail :

Fréquence des contacts

- mensuel
- 3 mois
- 6 mois
- 1 an

La traduction des documents est possible

de (langue) :

vers (langue) :

Notre objectif de jumelage est

(plusieurs mentions sont possibles):

*Ex. : une meilleure connaissance d'un autre pays,
connaître autres méthodes de travail...*

Nous voulons mettre en pratique le jumelage par

(plusieurs mentions sont possibles):

- échange de formation

- Projets—groupe cible?
- structures/ création – évaluation
- visites, contacts personnels
- échange d’expériences, documents, projets
- financement, aide matérielle (médicaments, ordinateurs)
- nous ne savons pas encore pas de préférence

Nous proposons

a) envoi régulier de

- photos
- bulletin
- rapports
- documents

b) invitation pour

- assemblée nationale, régionale, locale
- séminaire de formation

b) visites

Nous sommes prêtes rendre visite à notre partenaire

- régulièrement
- de temps en temps
- nous serons contentes d’une visite de la part de notre partenaire
- y inclus le financement
- nous offrons un stage de formation ou de collaboration dans un projet pour volontaires/jeunes
- Et aussi: Idées, propositions...

FICHE D'ÉVALUATION

à envoyer au Secrétariat international

Partenaire A

Partenaire B

Nom :

Siège :

Personne responsable du jumelage :

- Association nationale
- regroupement régional
- groupe local
- Projet

Langue de communication :

La traduction de documents est possible

de quelle langue ?

vers quelle langue ?

Moyens de communication : :

- Courrier / adresse :
- Fax / no :
- e-mail :

Quel est l'objectif du jumelage :

Actions réalisées

(p.ex. échanges, visites, formation, projets) :

Qu'est ce que l'autre pays vous a appris ?

Quels type d'échanges avez-vous eu ?

Quels sont-ils les objectifs futurs ?

Le jumelage a répondu à nos attentes

a) au niveau de la communication
la communication fonctionne :

- tout à fait
- plus ou moins
- pas du tout

b) au niveau de la gestion

- tout à fait
- plus ou moins
- pas du tout

c) au niveau de la réalisation des objectifs

- tout à fait
- plus ou moins
- pas du tout
- Nous voulons continuer de la même manière
- Nous voulons continuer mais changer l'objectif (spécifier) :
- Nous voulons terminer le jumelage

Points forts – points faibles (difficultés) du jumelage:



Une association essentiellement
féminine organisée au niveau mondial,
comptant environ 250 000 volontaires
dans 6 000 équipes locales
et dans 50 pays.

Fondée par Saint Vincent de Paul en 1617
pour combattre toutes les formes de
pauvreté et d'injustice et pour donner
aux femmes un rôle social actif et
reconnu, dans un esprit de solidarité.

Editrice:

Agnès Dandois

Tel.: 32 (0) 10 45 63 53

mail: AIC@euronet.be

WWW.aic-international.org



Abonnement pour 1 an :

10 Euro

10 US Dollars

Sur le compte de votre association nationale AIC

Ont collaboré
à ce numéro :

Redaction :

*Marina Costa,
Agnès Dandois,
Myriam Cuchet,
Cristina Reyna,
Graciela Rios,*

Traductions :

*Hélène Buschen,
Marta Esser,
Carla Ferrario,
Eunice Martins,
Anne Sturm*

Design :

Béatrice Dupriez

Déjà paru :

Empowerment (n°1)